



Charte du parent accompagnateur


ACADÉMIE
DE NANCY-METZ
*Liberté
Égalité
Fraternité*

métropole
GrandNancy

Vous allez être sollicité.e pour accompagner une classe à l'occasion de l'activité natation à la piscine Michel Bertrand de Vandoeuvre. Nous vous remercions d'ores et déjà de donner de votre temps au service de l'école et de l'importance du savoir-nager. Dans le cadre du projet pédagogique relatif à l'enseignement de la natation scolaire ces recommandations sont validées par l'Education Nationale et la direction de l'établissement.

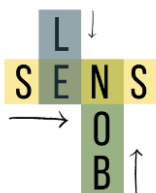
Un seul parent par classe accompagne, aide dans les vestiaires et veille à la sécurité durant le passage des vestiaires. En signant cette charte, vous vous engagez à respecter les points évoqués ci-dessous.



- En tant que parent je m'occupe de la totalité des élèves.
- Je remonte au point accueil de l'établissement pendant la séance et reste à disposition si nécessaire jusqu'à retourner aux vestiaires après la fin de la séance (indiquée par la sonnerie de la cloche).



- Je fais preuve de discrétion quant au travail entrepris par les enseignants, éducateurs et élèves.
- Je m'engage à respecter le règlement intérieur de la piscine.
- Je ne prends pas de photos ou de vidéos et garde confidentielle toute information portée à ma connaissance lors de l'activité.



- Je n'utilise mon téléphone portable qu'en cas d'urgence.
- Il n'est pas possible de sortir fumer durant la séance de natation.

Merci pour votre compréhension et de respecter cette charte pour le bon déroulement des séances.

En cas de question, n'hésitez-pas à échanger avec l'enseignant ou le personnel de la piscine.

La Métropole et l'inspection de l'Education nationale de Vandoeuvre.

Date :

Signature :